

Règlement Tournoi BAD IN COUNTRY (Trophée Christian Bonnard)

✓ Article 1 : Demande d'Autorisation

Le tournoi est autorisé sous le numéro : 21.LIFB.77/TI.D./001

✓ Article 2 : Règles

Le tournoi se déroulera les 4 et 5 décembre 2021 selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

✓ Article 3 : Conditions de participation

Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition ou d'une licence fédérale internationale en cours de validité le jour du tirage au sort et de la compétition.

✓ Article 4 : Juge-Arbitre

Le Juge-Arbitre du tournoi est Hugo Anest.

✓ Article 5 : Organisation

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBAD autorisés à jouer dans la catégorie senior.

Le tournoi se déroulera au gymnase Pierre Graff ruelle des Processions à Courtry sur 5 terrains.

Le tournoi sera ouvert dans les tableaux de Doubles et Mixtes.

Des séries pourront être fusionnées selon le nombre d'inscrits en les regroupant dans la série supérieure.

Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de 4 paires et le comité d'organisation peut fermer une catégorie en cas d'inscriptions insuffisantes. De plus, en cas d'inscriptions inférieures à 6 le tableau se jouera obligatoirement en poule unique, sans phase d'élimination directe.

Les tableaux se joueront en poules suivies d'une élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ainsi que de changer le mode d'élimination.

✓ Article 6 : Horaires

Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.

✓ Article 7 : Inscription Tableaux

✓

Les séries proposées sont les suivantes :

- D7 / D8
- D9 / P10
- P11 / P12 / NC

Les joueurs s'inscrivent dans le tableau souhaité en double et/ou mixte, deux tableaux maximum.

Le surclassement est toléré en double si l'un des joueurs de la paire a le classement du tableau supérieur. Le Classement Par Point Hebdomadaire (CPPH) retenu pour l'établissement des tableaux sera celui au jour de la clôture des inscriptions (soit le 4 novembre 2021).

Exemple 1, un joueur D9 peut jouer en D7/D8 si son partenaire est D8 ou D7 au moment de la clôture des inscriptions.

Exemple 2, une paire de joueurs D9/D9 jouera en D8/D7 si l'un des deux joueurs passe D8 ou D7 lors de la clôture des inscriptions.

Exemple 3, un joueur qui passe R6 à la clôture des inscriptions ne pourra participer à ce tournoi.

Les joueurs seront positionnés à J-30 dans la série correspondante à leurs classements. Une mise à jour sera effectuée à J-15 permettant uniquement d'établir les têtes de série.

✓ Article 8 : Inscription

La date limite d'inscription est le **Samedi 4 novembre 2021**. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. En effet, le tournoi s'inscrit dans un type « standard », pas d'inscriptions prioritaires en fonction du C.P.P.H.

Les inscriptions se feront **uniquement sur la plateforme www.Badnet.org**. Les paiements seront à effectuer directement sur la plateforme par carte bancaire (le paiement par carte est assorti d'une commission bancaire, perçue par Badnet et acquise même en cas d'annulation de votre participation ou de non-participation quel que soit la raison).

Le tirage au sort aura lieu en présence du Juge-Arbitre le **Samedi 20 novembre 2021**.

Le montant des droits d'inscription est 16 € pour 1 tableau et 23 € pour 2 tableaux.

Les droits d'inscription sont exigibles dès l'inscription et sont en principe personnels et non transférables.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Pour toutes questions, vous pouvez joindre directement le responsable au **06 98 12 84 81** ou par mail à dylan.docet@gmail.com

Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que si les joueurs concernés ont confirmé leur participation par l'intermédiaire de leur propre inscription sur badnet.

✓ Article 9 : Volants

Le volant officiel sera le RSL Grade 3 pour les volants plumes.

Les volants sont fournis à part égale par les joueurs.

✓ Article 10 : Arbitrage

Les matchs seront auto arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.

✓ Article 11 : Temps de repos / Appels

Le temps de repos entre deux matchs sera au minimum de 20 minutes. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match.

✓ Article 12 : Obligation du joueur

Une tenue de badminton conforme au règlement de la FFBAD sera exigée sur les terrains.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Tout joueur désirant quitter le terrain devra le faire pendant les pauses et avec l'accord du Juge Arbitre.

✓ Article 13 : Forfaits partenaires

Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non-participation dans le délai imparti par le juge arbitre.

✓ Article 14 : Modification d'inscription

Toute modification d'inscription doit être précisée par email à dylan.docet@gmail.com).

✓ Article 15 : Pointage

Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement en demander l'accord au juge arbitre.

✓ Article 16 : Organisation du plateau

Seuls auront accès au plateau de jeu : les joueurs appelés ou ayant un match à disputer, les membres du comité d'organisation, les arbitres et juge-arbitres, le personnel médical, et deux conseillers techniques maximum par demi-terrain.

✓ Article 17 : Autorisation photo

Chaque participant autorise la diffusion de photographies prises pendant la compétition, sauf avis contraire donné par écrit le jour du tournoi.

✓ Article 18 : Responsabilité

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

✓ Article 19 : Acceptation

L'inscription validée implique l'adoption de ce règlement.

✓ Article 20 : COVID 19

Nous appliquerons les restrictions sanitaires en vigueur au moment du tournoi. Le passe sanitaire sera demandé pour l'ensemble des joueurs et accompagnateurs le cas échéant.